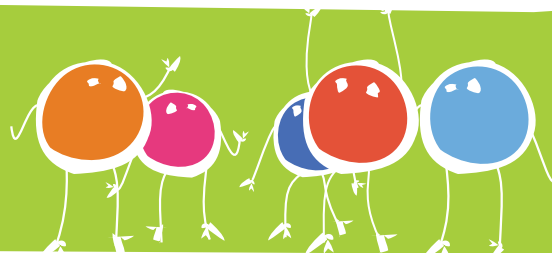


Qualité de vie au travail

Fiche référence 2008

Champagne-Ardenne



La prévention des risques par le soutien psychologique aux salariés

ASIMAT

ASIMAT

Association de Soins Infirmiers et Ménagers de l'Agglomération Troyenne

Création : 1959

Implantation :
Troyes et Agglomération, Aube

Effectif global : 328 salariés
Moyenne d'âge des aides
à domicile : 42 ans

2 services d'aides et d'accompagnement à domicile / 1 SSIAD
1 maison de retraite de 60 lits
2 domiciles collectifs
de 12 lits chacun

En 2007 : 1960 personnes
accompagnées à domicile et 118
accueillies en établissement

En septembre 2008 : Ouverture
d'une nouvelle Maison de retraite
de 72 lits à Saint-André-les-Vergers

Partenaire :



L'ASIMAT est une association de maintien à domicile mais elle gère également des établissements. Ses salariés interviennent au domicile des personnes en perte d'autonomie (aide à domicile, auxiliaire de vie, aide au repas, soins infirmiers à domicile) ou bien accueillent ce public en difficulté dans les établissements gérés par l'association (maison de retraite et domiciles collectifs).

Un métier sous tension

Les salariés subissent quotidiennement l'impact émotionnel de la détresse des personnes aidées. Cette difficulté est renforcée pour ceux qui interviennent à domicile par le sentiment d'isolement puisque les interventions se font seuls.

Priorité au soutien psychologique

Après avoir fait un effort sur la formation, l'association décide au début des années 90 de mettre à disposition des salariés un soutien psychologique préventif.

En quelques années, l'éventail des solutions proposées par les psychologues s'étoffe et s'adapte à la variété des demandes.

Pour les aides-soignantes du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) des groupes de parole réguliers sont organisés pour faire face collectivement aux difficultés rencontrées. Une réunion à thème est également proposée chaque trimestre aux aides-soignantes, elles ont l'initiative de la thématique à traiter.

Les psychologues sont par ailleurs à la disposition des salariés pour des rencontres individuelles.

En complément, les psychologues proposent des interventions pour le personnel travaillant en établissement et même parfois auprès des personnes soignées et de leur famille pour les soutenir et faciliter ainsi le travail des professionnels.

“ Nous offrons des services obligatoires comme le groupe de parole ou les réunions à thème et un soutien individuel à la demande personnelle du salarié. Ces entretiens individuels sont couverts par le secret professionnel. Je ne suis pas informé de ce qui s'y dit ni du nom des salariés qui y ont recours. ”

Monsieur Denizet
Directeur général de l'association

“ Nous sommes actuellement deux pour un équivalent temps plein à travailler pour l'ASIMAT. Cette présence reste insuffisante tant la demande et le nombre de salariés est important. Les actions mises en place montrent bien l'importance de la diversité des réponses proposées. Les équipes et les familles aidées connaissent notre service et savent que nous trouvons toujours un temps pour eux. ”

Anne-Claire Dussidour
Psychologue

“ Nous sommes confrontées à des cas que nous n'arrivons pas à résoudre seules : des personnes en difficulté qui s'opposent à notre aide, des situations où la prise en charge est très difficile (hygiène déplorable, méchanceté...). C'est à ce moment-là que le soutien psychologique peut-être utile. Dans tous les cas, même si l'on ne fait pas la démarche, le fait de savoir qu'on en a la possibilité est primordial dans notre métier. ”

Françoise Bezin
Aide à domicile - 13 ans d'ancienneté
Déléguée du personnel / CE / Déléguée syndicale

“ **Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (URIOPSS)**
La qualité de vie au travail et le développement des compétences passent par la qualité relationnelle au sein des équipes et avec les instances de gouvernance de l'association (conseil d'administration, bureau...). Cette qualité est permise par le travail de parole et par le fait, pour chaque salarié, de pouvoir être accompagné dans son parcours professionnel. L'URIOPSS souhaite souligner l'importance de ce travail par rapport au salarié car le respect de la personne accompagnée implique également le respect du salarié. La qualité de vie au travail a un impact direct sur la qualité de la prise en charge des personnes, d'autant plus que dans nos associations, ces personnes sont fragilisées par l'âge, un handicap, une maladie, une difficulté sociale. ”

Thomas Dubois
Directeur de l'URIOPSS Champagne-Ardenne

